

Séance du 19 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 12 juin 2018

Présents : Pascal THEVENOUX, Xavier ANGLEYS, Martine LUSTIERE, Maurice COLLETTE, Christophe RONGET, Didier CHARPIN, Ludovic GOGUE, Séverine LANDRE, Michelle LATOUR, Didier MAURICE, Amélie PEREIRA, Philippe SABOT, Laurent TALON.

Absents excusés : Matthieu ADELIN, Lionel BEAUPERE

Secrétaire de séance : Didier CHARPIN

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2018.

Monsieur le Maire propose l'ajout de deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- * Autorisation de branchement
- * Création d'un programme investissement

Le Conseil Municipal accepte ces ajouts

A L'ORDRE DU JOUR

Consultation du projet PPRI du fleuve Loire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception le 18 avril dernier du projet de révision du Plan de Prévention des Risques Inondation du fleuve Loire (PPRI). Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le projet présenté. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet.

Centre de loisirs de Dompierre sur Besbre

Considérant que le financement d'une structure municipale ne doit pas se faire par une commune extérieure, le Conseil Municipal par 7 voix contre et 6 abstentions refuse de participer au financement du centre de loisirs de Dompierre sur Besbre à hauteur de 0.80€ de l'heure de fréquentation. Le Conseil Municipal souhaiterait que cette question soit étudiée par la Communauté de Communes afin de permettre à tous les enfants du territoire de profiter d'un même service.

France Loire : Vente de deux pavillons

Suite aux courriers reçus de la société de HLM France Loire concernant la vente de deux pavillons 18 et 20 route de Saligny. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente du pavillon sis 20 Route de Saligny au bénéfice de Monsieur Fabrice PAIRE pour un montant de 58 000€ et à la vente du pavillon sis 18 Route de Saligny au bénéfice de Monsieur et Madame GIRARD pour un montant de 67 000€.

Délibérations SDE

Le Budget Primitif n'indiquant pas les organismes bénéficiaires de contributions obligatoires au titre du présent exercice, il convient de produire une délibération détaillant les contributions prévues page 11 à l'article 65548. Les contributions détaillées pour un montant de 8 600€ sont les suivantes :

- 83€ cotisation électrification
- 5 458€ éclairage public
- 270€ télécommunication
- 45€ frais de fonctionnement d'achat groupé d'électricité
- 2 744€ Extension du réseau

Candélabre place de l'église : suppression ou déplacement

Afin de permettre la réalisation des travaux sur la maison située n°10 Place de l'église, le candélabre sera enlevé.

Bail Raffin Dupont-Tanguy pour le logement 10 route de Coulanges

Suite au départ des locataires du logement communal situé « 10 Route de Coulanges » il convient de fixer le montant du loyer et du dépôt de garantie. Le loyer, inchangé, est à 400 € mensuel, il est payable d'avance le premier de chaque mois à la Caisse de Monsieur le Trésorier de Dompierre. Le dépôt de garantie, inchangé également est à 400 €. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail avec Monsieur Denis RAFFIN et Madame Sandrine DUPONT-TANGUY à partir du 1 juillet 2018.

Préparation du 14 juillet

Comme chaque année, les repas du 14 juillet sont offerts aux habitants de Pierrefitte, membres des associations Pierrefittoises et résidents permanents du camping. Le tarif des repas pour les personnes extérieures est fixé à : 10€ le repas adulte 5€ le repas enfant. Le montage des chapiteaux est prévu le 12 juillet à 17h30. Les bénévoles et les membres associatifs seront les bienvenus. Démontage le 16 juillet à 17h30. L'animation sera assurée par Valérie Jeanthon et une structure gonflable sera à disposition des enfants l'après-midi.

Raccordement habitation Romain CHARPIN

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Romain CHARPIN à se raccorder au réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales. Considérant que la commune a déjà participé au financement des matériaux (tabourets et tuyaux pour la traversée du chemin), le travail de terrassement et son coût sera à la charge du demandeur.

Création d'un programme d'investissement

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'un taille haie et d'une débroussailleuse et autorise Monsieur le Maire à procéder aux décisions modificatives nécessaires à l'opération.

La tondeuse autoportée nécessite également de grosses réparations, changement du plateau de coupe et démarreur (5419€ TTC). Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire procéder aux travaux de réparation, à ouvrir un programme d'investissement et à procéder aux décisions modificatives nécessaires.

Questions diverses

Boîtes à livres

2 boîtes à livres seront installées une place de l'église et une au plan d'eau.

Panneau des rues

Le panneau indicatif de rues qui sera implanté sur la place de l'église est en cours de finalisation. Il sera installé prochainement.

Commission site internet

Le site internet est actuellement en cours modifications, il accueillera prochainement de nouveaux onglets pour plus de clarté et de plus amples informations.

Demande du Comité des Fêtes : Le Conseil Municipal autorise le Comité des Fêtes à réaliser ses branchements en eau et électricité à l'accueil du camping pour son concours de pétanque qui aura lieu le 28 juillet.